



HAL
open science

De la polarisation à l'éclatement. L'évolution de la topographie des espaces résidentiels seigneuriaux au château de Talmont (XIIIe-XVe siècle)

Charles Viaut

► To cite this version:

Charles Viaut. De la polarisation à l'éclatement. L'évolution de la topographie des espaces résidentiels seigneuriaux au château de Talmont (XIIIe-XVe siècle). Journées doctorales internationales : Quel lieu choisir ? Implantation, représentation et mention de l'édifice et de l'objet (XIe-XVIIe siècle), Laboratoire Trame, université de Picardie Jules Verne, May 2018, Amiens, France. hal-02243366

HAL Id: hal-02243366

<https://hal.science/hal-02243366>

Submitted on 5 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

De la polarisation à l'éclatement. L'évolution de la topographie des espaces résidentiels seigneuriaux au château de Talmont (XIII^e-XV^e siècle)

Charles Viaut, doctorant à l'université de Poitiers, Centre d'études supérieures de civilisation médiévale (UMR 7302).

Le château de Talmont, aujourd'hui site touristique à succès, est situé sur la commune de Talmont Saint-Hilaire, en Vendée, à quelques kilomètres à peine de la côte atlantique. Il repose sur une butte micaschiste surplombant la confluence de la rivière Sauvagère et du Payré, un petit fleuve côtier. Le bourg ancien de Talmont, anciennement clôturé, s'étend au pied du site (**fig. 1**). Ce dernier fait depuis 2003 l'objet d'un projet de recherche interdisciplinaire associant l'Inrap Grand Ouest et le Centre d'études supérieures de civilisation médiévale de Poitiers (CESCM). En 2017, le département de la Vendée s'est joint au projet autour de l'étude des élévations du château et de la fouille programmée organisée dans l'enceinte depuis 2011¹. Les programmes de construction et les sources écrites du XIII^e au XV^e siècle ont, quant à eux, été spécifiquement étudiés dans le cadre d'un master en archéologie médiévale et d'une thèse de l'École nationale des Chartes entre 2015 et 2018². Cet article présente en partie les acquis de ces deux derniers travaux.

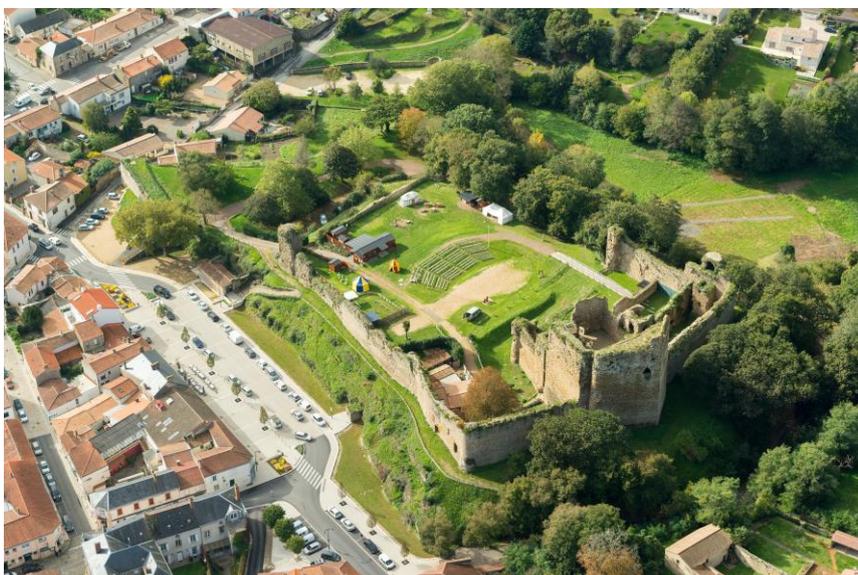


Fig. 1. Le château de Talmont, vue aérienne. Crédits : Château de Talmont, 8 rue du château, 85440 Talmont Saint-Hilaire.

¹ Dir. Teddy Béthus (Département de la Vendée, CESCM UMR 7302) et Nicolas Prouteau (Université de Poitiers, CESCM UMR 7302).

² VIAUT Ch., *Du lieu de pouvoir à l'espace vécu. Le château de Talmont du XIII^e au XV^e siècle*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe soutenue en 2018, École nationale des Chartes, 3 vol., dactyl.

Comprendre l'évolution de la topographie du site du château de Talmont et des fonctions attribuées à ses différentes constructions sont les principaux enjeux de la présente étude. Les structures mises en évidence, en élévation et en sous-sol, comprennent en effet diverses formes d'habitat seigneurial dont la construction et l'occupation s'échelonnent sur plusieurs siècles (**fig. 2**). L'achèvement de l'étude des élévations, de la fouille de la grande salle nord et du dépouillement des archives permettent aujourd'hui de dresser le premier bilan de l'évolution de la topographie de l'habitat seigneurial sur le temps long : dynamique et évolutive, la chronologie de ces évolutions fournit l'un des cadres majeurs à l'interprétation du site comme un lieu de pouvoir et de représentation de l'élite seigneuriale.

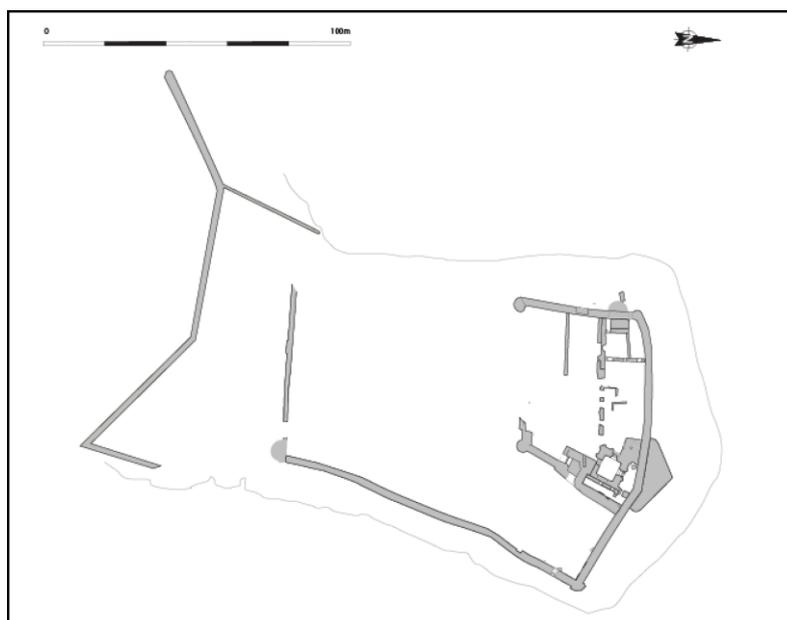


Fig. 2. Plan des élévations du château de Talmont. Topographie P. Leblanc (Inrap), DAO T. Béthus, Ch. Viaut.

Le château de Talmont présente plusieurs phases de construction monumentale, échelonnées principalement entre les environs de l'an mil et le début du XIII^e siècle³. Aux environs de l'an mil, un bâtiment interprété comme une petite église est bâti au nord du promontoire, à laquelle on accède par une tour-porche à un niveau, encore conservée dans les soubassements de la tour-maitresse postérieure. Un bâtiment non précisément identifié est bâti à l'est du promontoire à la même époque, puis recoupé par la construction de la première enceinte du château en pierre vers le début du XI^e siècle. Des bâtiments sont adossés à cette enceinte, dont deux interprétés comme des grandes salles ou *aulae*⁴. Le site est, en effet, investi

³ BETHUS T. et PROUTEAU N., « Les mutations du *castrum* de Talmont (Vendée) : naissance et transformations d'une forteresse bas-poitevine (X^e-XIII^e siècles) », dans L. BOURGEOIS et C. REMY (dir.), *Demeurer, défendre et paraître : orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées, actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012*, 2014, p. 231-257.

⁴ BETHUS et PROUTEAU 2014, p. 236.

par les comtes de Poitiers, ducs d'Aquitaine, et les seigneurs de Talmont, probablement sous la forme d'un partage de la forteresse⁵. La construction d'une tour-maitresse associée à la grande salle nord, au nord de l'enceinte, est datée de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle.

À la fin du XII^e ou au début du XIII^e siècle, le château connaît une phase de restructuration importante, probablement due aux programmes de construction commandés par Savary de Mauléon, seigneur de Talmont entre 1213 et 1233⁶. Ce haut personnage, l'un des plus puissants seigneurs du Poitou, ancien capitaine du château de Bristol et plusieurs fois sénéchal de Poitou et l'un des pivots de la politique d'Henri III face aux rois capétiens⁷, fait dans un premier temps bâtir une imposante tour-bouclier en éperon contre la tour-maitresse. Par la suite, il fait rehausser l'enceinte primitive qu'il entoure d'une seconde enceinte. L'ancienne cour est coupée en deux par une enceinte interne composant un réduit fortifié autour de la grande salle au nord du château et au pied de la tour maitresse. La grande salle du château est quant à elle abandonnée au cours du XIII^e siècle. Les fonctions résidentielles et auliques paraissent donc concentrées au nord-ouest de l'enceinte du château, reflet du pouvoir de Savary de Mauléon dans sa seigneurie de Talmont (**fig. 3**).

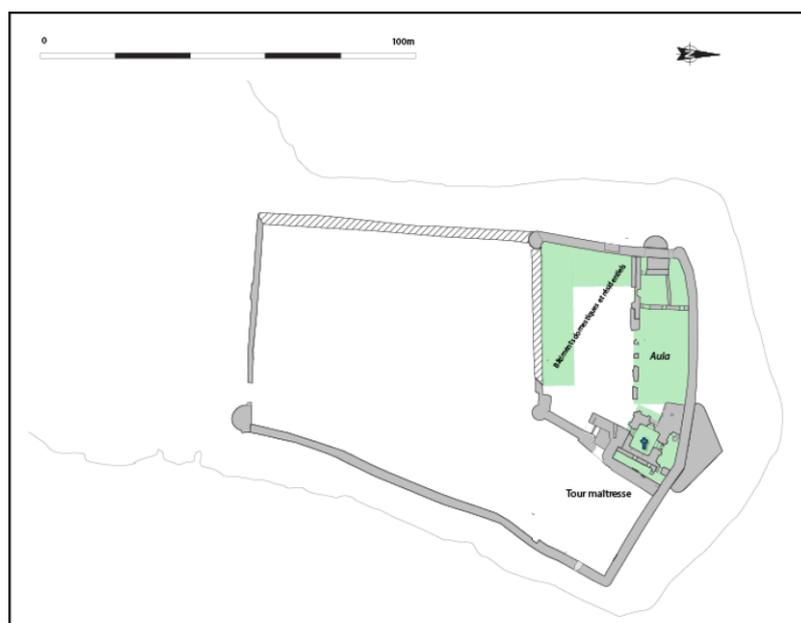


Fig. 3. Les espaces résidentiels au château de Talmont, milieu du XIII^e siècle.
DAO T. Béthus, Ch. Viaut.

⁵ La question d'une éventuelle coseigneurie est en cours d'étude et de publication. Voir PROUTEAU N., *Les ducs d'Aquitaine et Talmont aux XI^e-XII^e siècles : une forteresse et un territoire aux multiples enjeux*, étude documentaire, 2016, dactyl.

⁶ BETHUS et PROUTEAU 2014, p. 246-252.

⁷ CAO CARMICHAËL DE BAGLIE M., « Savary de Mauléon (ca 1180-1233), chevalier troubadour poitevin : trahison et société aristocratique », *Le Moyen Âge, Revue d'Histoire et de Philologie*, n° 2, 1999, t. CV, p. 269-305.

Dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, le château passe entre les mains des vicomtes de Thouars, puis des sires d'Amboise au XV^e siècle, de Philippe de Commines et enfin des sires de la Trémoille à la fin de ce siècle.

Cette étude se concentre sur les XIII^e, XIV^e et XV^e siècles, durant lesquels les croisements entre vestiges bâtis et documents d'archives permettent une approche fine des liens entre contexte socio-politique et implantation des bâtiments.

L'ESPACE NORD-OUEST, ENTRE CONTINUITÉ ET AMÉNAGEMENTS (XIII^e-XV^e SIÈCLES).

Les acquis des dernières campagnes de fouilles programmées ont permis de mieux connaître l'évolution de la grande salle au nord-ouest du site. Il s'agit d'un bâtiment compris dans un contexte bâti mal connu, ceinturé par la nouvelle enceinte interne construite par Savary de Mauléon. Elle aurait été composée, dans la première moitié du XIII^e siècle, d'un espace de réception à l'étage surmontant un espace en rez-de-chaussée dédié à des fonctions culinaires. Cette organisation superposant la grande salle seigneuriale aux cuisines est relativement courante dans les programmes résidentiels contemporains ; la séparation topographique entre salle et cuisines ne devient plus courante qu'à partir du XIV^e siècle⁸.

La salle basse, située au milieu du bâtiment, est constituée de deux pièces en contrebas d'un espace oriental largement surhaussé. Un escalier permet de circuler entre les deux espaces⁹. Un dallage soigné est mis en place dans l'espace oriental. Le bâtiment a subi plusieurs modifications : la charpente est partiellement démolie, tandis que la surface au sol du bâtiment est réduite de moitié, le mur de refend devenant son mur-pignon est comme l'indique la fenêtre qui y est percée¹⁰. La partie ouest est ensuite abandonnée, probablement dans le courant du XVI^e siècle.

Le bâtiment nord connaît ainsi d'importantes évolutions structurelles et fonctionnelles du XIII^e au XV^e siècle. La configuration des espaces à l'étage du bâtiment et leur destin avant qu'il ne soit coupé de moitié restent cependant inconnus. Par ailleurs, un certain déclin de l'occupation de cette salle a été observé, vraisemblablement au cours du XV^e siècle.

Des textes de la fin du Moyen Âge, peut-être contemporains de certains des aménagements décrits ci-dessus, évoquent la résidence seigneuriale en des termes très clairs. En 1412, une composition entre Pierre d'Amboise, seigneur de Talmont, et son receveur, indique des réparations faites sur les logis du château : le receveur Jean Requier est condamné, en réparation de comptes mal tenus à « fere paver et carreler a ses despens nostre chambre de parement et les deux retraitz d'icelle de nostre chastel de Talemont »¹¹. Les termes employés ici font référence à des subdivisions des espaces résidentiels aristocratiques apparues à la fin du Moyen Âge. La chambre de parement ou grande chambre correspond à un espace semi-privé,

⁸ SIROT E., *Allumer le feu : cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XII^e au XVI^e siècle*, Paris, Picard, 2011, p. 121.

⁹ BETHUS T., *Le bâtiment nord du château de Talmont Saint-Hilaire, Rapport de fouille triennale*, SRA Pays de la Loire, 2016, p. 88.

¹⁰ BETHUS 2016, p. 112.

¹¹ A.D.Vendée, 1E/1244, f. 1r^o.

de taille plus restreinte que la grande salle, lieu dédié par excellence aux invités de marque et à l'intimité¹². Elle est à distinguer de la chambre à coucher proprement dite à partir du XIV^e siècle. Quant aux retraits, ils constituent des espaces privatifs de petite dimension, correspondant à des garde-robes, des latrines ou des espaces de travail dans les châteaux de la fin du Moyen Âge, comme ceux visibles au manoir de Vincennes¹³. Une grande salle est également citée en 1414-1415 dans les comptes des recettes et des dépenses de la seigneurie, lorsqu'elle fait l'objet d'importants travaux de réparation¹⁴.

L'étude des textes permet ainsi de savoir qu'au début du XV^e siècle existait vraisemblablement à Talmont un véritable pôle seigneurial résidentiel et aulique comprenant une grande salle, une chambre de parment, des retraits et probablement une chambre à coucher et des espaces domestiques annexes. Cependant, cette attestation par les documents écrits semble, à première vue, difficile à mettre en relation avec le résultat de la fouille du bâtiment nord-ouest. Les mentions de dalles et de carrelage ne correspondent pas nécessairement au niveau de dallage mis au jour dans le bâtiment oriental, d'autant que cet espace ne présente pas de caractéristiques permettant de l'interpréter avec certitude comme un espace aulique¹⁵. De plus, la plus grande partie des occupations attestées au XIV^e et au XV^e siècle au rez-de-chaussée du bâtiment correspondent avant tout à des fonctions culinaires et domestiques, voire à un certain abandon. L'étage du bâtiment a, quant à lui, probablement disparu dès le sixième état, interdisant d'y placer le complexe aulique comme cela avait pu être le cas du XI^e au XIII^e siècle.

Il faut, par ailleurs, prendre en compte le reste de l'environnement bâti de la cour, au sud de laquelle de nombreux vestiges ont été mis au jour lors des fouilles anciennes et qui ont également pu remplir des fonctions auliques et résidentielles au début du XV^e siècle¹⁶. Si ces hypothèses ne peuvent pas, pour le moment, être vérifiées, il est en revanche très probable que le pôle aulique et résidentiel se soit trouvé dans le périmètre de l'enceinte interne du château. Celle-ci aurait ainsi constitué durablement la clôture d'un espace résolument réservé aux bâtiments seigneuriaux.

L'ÉMERGENCE D'UN NOUVEAU PÔLE D'HABITAT ET LE BOULEVERSEMENT DE LA TOPOGRAPHIE CASTRALE AU XV^e SIÈCLE

Des programmes de construction résidentiels seigneuriaux prennent place à la fin du Moyen Âge au château de Talmont. Seuls quelques vestiges arrachés sont conservés, associés à la

¹² CONTAMINE Ph., « Les aménagements de l'espace privé, XIV^e-XV^e siècle », dans G.DUBY, D.BARTHELEMY (dir.), *Histoire de la vie privée t. 2, de l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, Seuil, rééd. 1999, p. 497.

¹³ SALAMAGNE A., « La demeure seigneuriale en France vers 1350-1450 : le rôle de la chambre de retrait et du retrait », dans G. MEIRION-JONES (dir.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt, salles, chambres et tours*, Rennes, PUR, 2013, p. 305.

¹⁴ Arc. Dép. Vendée, 1E/1245, f. 26v^o.

¹⁵ BETHUS 2016, p. 112.

¹⁶ JOUSSAUME R., « Travaux de déblaiement au château de Talmont », *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1979, p. 335-353.

courtine orientale du château qui constitue probablement la base du mur gouttereau est du bâtiment¹⁷ (fig. 4).



Fig. 4. Courtine orientale, parement occidental, vue depuis la tour du château. Crédits photo : Ch. Viaut.

La courtine a visiblement été reprise sur de vastes surfaces par superposition d'un appareil de petits moellons grossièrement équarris, dans l'épaisseur duquel le conduit d'une cheminée est ménagé. Le percement des grandes baies à meneaux et croisillons équipées de coussièges est associé à cet état. Des éléments encore chaînés à la courtine, comme les arrachements de deux murs ou les vestiges d'aménagements liés à la charpente (corbeaux et empochements de poutres) sont le reflet de l'ancienne partition interne du bâtiment. Une bonne partie des vestiges de cet état associés à la courtine est dégradée, empêchant d'en percevoir clairement les dimensions. Des modifications postérieures sont observables, notamment l'insertion d'une porte dans un mur de refend du bâtiment dont le piédroit et une partie du linteau sont encore conservés.

L'étude des fenêtres a montré de lourdes restaurations pratiquées postérieurement, visibles au niveau de l'ébrasement de l'une des fenêtres. Il est possible que ces restaurations aient eu lieu alors que le bâtiment avait déjà été détruit, mais aucun élément ne permet de dater précisément ces dernières modifications.

L'analyse des vestiges présents dans le premier état de construction du bâtiment adjoint à la courtine permet d'en restituer partiellement la structuration horizontale et verticale.

¹⁷ Étude du bâti dans VIAUT 2018, p. 159-224.

Dans la partie sud, l'arrachement d'un vestige de mur-pignon a pu être repéré, donnant la limite sud du bâtiment. Cette information se vérifie avec les données issues de l'iconographie ancienne : les vestiges de l'élévation d'un mur se distinguent à ce niveau sur le plan du château levé par Claude Masse au début du XVIII^e siècle¹⁸. Un mur de refend a pu également être mis en évidence, dans lequel est pratiquée une porte permettant la communication entre deux espaces au premier étage du bâtiment. Aucun vestige de mur-pignon nord n'a été retrouvé au nord ; la longueur du bâtiment reste donc hypothétique. Verticalement, un niveau de sol a pu être mis en évidence grâce aux vestiges d'embochements de poutres et à une rainure permettant de restituer l'altitude du sol du premier étage, peut-être planchéifié. Les corbeaux encadrant le conduit de la cheminée indiquent la présence de poutres installées transversalement, permettant d'envisager l'existence d'un plafond au premier étage.

Les bâtiments contemporains au niveau du sol interdisent toute investigation des vestiges enfouis et masquent en grande partie le rez-de-chaussée. Tout au plus peut-on affirmer que le conduit de cheminée desservait deux cheminées, au premier étage et au rez-de-chaussée.

L'archéologie du bâti a permis de comprendre que les structures mentionnées ci-dessus correspondent à un bâtiment au moins quadripartite, présentant deux espaces à l'étage, chacun éclairé par une vaste baie ouverte dans la courtine, et probablement par d'autres ménagées dans le mur gouttereau (**fig. 5**). Au premier étage, l'association de deux espaces de taille inégale et la présence probable d'un plafond rapprochent ce programme de construction des édifices manoriaux et des résidences de chasse des princes de la seconde moitié du XV^e siècle, avec probablement une partition à l'étage entre salle haute et chambre surmontant une salle basse et une pièce à fonction domestique au rez-de-chaussée. Les fonctions auliques et résidentielles sont ainsi incluses au sein d'un seul édifice. Des constructions comme le manoir de Belligan, à Sainte-Gemmes-sur-Loire¹⁹, résidence de chasse de René d'Anjou bâtie vers 1440²⁰, présentent une organisation analogue qui peut nous guider pour une restitution de l'aspect global du bâtiment. La structuration générale et la présence d'un plafond permettent de dater l'édifice de la seconde moitié du XV^e siècle. Cependant, bien des questions restent en suspens, notamment celle de la circulation entre les étages.

Seules quelques mentions sporadiques offrent des renseignements sur la présence de bâtiments résidentiels dans l'enceinte du château. Ainsi, en 1445, Louis d'Amboise ordonne à ses officiers par un mandement de faire réparer les toits des maisons du château de Talmont²¹. Cette mention ne concerne pas nécessairement les logis dont il est question ici ; le château de Talmont possédait probablement d'autres logis seigneuriaux plus anciens. Une autre mention, retrouvée dans le censier de la seigneurie, semble cette fois plus intéressante : en 1454 - 1455, le receveur indique que des cens ne sont plus perçus sur des maisons installées dans les murs

¹⁸ A. D. Vendée, F/131h, Claude Masse, f. 58, « Veue des vestiges du château de Talmont sur Jard », 1703 (copie).

¹⁹ Maine-et-Loire, Arr. Angers.

²⁰ CUSSONEAU C. *et al.*, *Entre ville et campagne. Demeures du Roi René en Anjou*, Inventaire général du patrimoine culturel des Pays de la Loire, Nantes, 2009, p. 56-57.

²¹ Arch. Nat., 1AP/557, f. 18r^o, quittance n^o 7.

du château car Louis d'Amboise les a faites détruire²². Le début de la construction de cet édifice a commencé au plus tard en 1454-1455, puisque le receveur indique dans ses comptes les pertes d'argent dues à des maisons parfois détruites depuis un certain temps qui ne versent plus de redevances.



Fig. 5. Le logis oriental du château de Talmont, restitution 3D (Ch. Viaut).

Au début du XVI^e siècle les mentions se font enfin plus précises. Les comptes des « Œuvres et réparations » mentionnent que les milliers d'ardoises achetées en 1504-1505 sont destinées à la réparation des toits de bâtiments résidentiels²³. En 1511-1512, des travaux de couverture du logis sont ordonnés²⁴. Les mentions écrites ne précisent jamais l'emplacement de l'édifice ni son aspect extérieur ; leur finalité n'est pas la description ou la représentation de l'édifice mais l'administration financière et la bonne gestion du chantier. De fait, les termes employés pour désigner les espaces résidentiels sont difficiles à interpréter. Ici, le « *pavillon* » semble bien désigner le lieu résidentiel noble, comme c'est le cas dans la plupart des comptabilités de chantiers castraux à la fin du Moyen Âge²⁵. La méconnaissance de l'espace bâti du château de Talmont, entre le milieu du XIII^e siècle et le milieu du XV^e siècle, empêche d'attribuer formellement les logis orientaux conservés en élévation aux programmes de construction attestés dans les comptes au milieu du XV^e siècle. En revanche, l'aspect indéniablement élitair et seigneurial de ces logis pousse à y voir le « *pavillon* » et le « *logis* » dont la couverture est restaurée au début du XVI^e siècle. Il est ainsi possible d'émettre l'hypothèse

²² A.D. Vendée, 1 E/1247, f. 18r^o.

²³ A.D. Vendée, 1E/1256, f. 25r^o.

²⁴ A.D. Vendée, 1E/1256, f. 26v^o.

²⁵ BOUROCHER S., « L'apport des sources écrites à la compréhension des logis dans les châteaux de la fin du Moyen Âge », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 48, 2009, p. 235.

que la première phase de construction des logis orientaux du château de Talmont puisse être datée de la seconde moitié du XV^e siècle, peut-être des années 1450.

TOPOGRAPHIE CASTRALE ET ÉVOLUTION DU SITE

La construction des logis orientaux dans la basse-cour au milieu du XV^e siècle constitue une rupture. La proximité de l'emplacement choisi avec celui de la chapelle castrale, bâtie bien plus tôt à l'angle des courtines nord et est, n'est pas anodine. Comme vu précédemment, la fonction résidentielle du pôle nord-ouest n'est plus évidente à partir du XV^e siècle, l'abandon de la moitié du bâtiment nord plaidant pour un certain déclin de cette partie du château (**fig. 6**). La datation de la construction des logis orientaux dans les années 1450 est à mettre en relation avec ce phénomène, même si aucun lien direct ne peut être trouvé, faute de liaisons stratigraphiques ou d'éléments documentant précisément l'abandon du pôle nord-ouest dont la datation n'est pas précisément connue. Seule la présence d'une monnaie associée au dernier état d'occupation du bâtiment permet de fixer un *terminus post quem* au début du XV^e siècle²⁶. Compte tenu de la datation de l'abandon de l'espace nord-ouest, dans la première moitié du XV^e siècle, il est possible que le nouveau programme de construction ait été consécutif à une restructuration importante de l'espace nord.

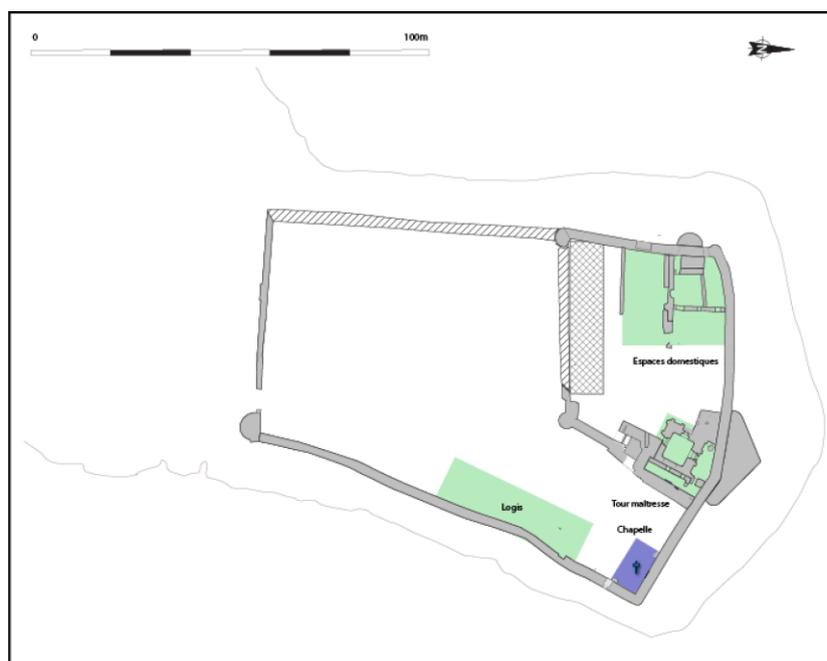


Fig. 6. Les espaces résidentiels au château de Talmont, deuxième moitié du XV^e siècle.
DAO T. Bétus, Ch. Viaut.

²⁶ BETHUS 2016, p. 92.

On assisterait ainsi, entre le XIII^e et le XV^e siècle, à un mouvement de déconcentration des éléments principaux de la demeure seigneuriale par rapport à l'ancien pôle nord-ouest. Au-delà de ce mouvement de transfert, il faut remarquer le contraste entre la mobilité des éléments et la grande stabilité des fonctions. Salle, logis et chapelle, malgré leurs mutations, sont toujours présents dans les programmes de construction. Comme le fait remarquer J. Blanchard²⁷, ils représentent encore à la fin du XV^e siècle des éléments essentiels d'un plan palatin de grand prestige, lié à l'importance et à l'ancienneté de la seigneurie. Si la fidélité à l'ancienne enceinte du château a probablement une dimension mémorielle, la fidélité aux anciennes fonctions palatines représente également un enjeu symbolique important dans ce château, un des plus anciens du Poitou. Cela n'exclut toutefois pas la modernisation de l'espace bâti, comme l'atteste le déplacement de la chapelle et du logis.

Les mutations de la topographie du château de Talmont attestent *in fine* d'une conception différente de l'espace castral. D'une organisation qui paraît concentrer les pôles nobles au XIII^e siècle, on passe à une certaine dispersion. Une comparaison fonctionnelle peut être faite avec la topographie du château de Talmont telle qu'elle est restituée au XI^e siècle²⁸, comprenant plusieurs bâtiments aux fonctions bien délimitées, édifiés séparément dans l'enceinte primitive : une, voire deux grandes salles, des espaces privatifs et une église. La connaissance de l'environnement bâti de la fin du Moyen Âge apparaît paradoxalement moins claire, faute de vestiges en élévation d'une bonne partie des édifices évoqués par d'autres sources, telles les nombreuses maisons, granges, cuisine et écuries mentionnées dans les textes. Il apparaît toutefois qu'en l'espace de cinq siècles, les espaces résidentiels et auliques du château de Talmont ont pu connaître un véritable mouvement de concentration au sein de la tour maîtresse puis du pôle nord-ouest, avant de se disperser de nouveau dans l'enceinte à la fin du Moyen Âge. Le XV^e siècle voit ainsi la mise en place d'espaces résidentiels indépendants, probablement plus confortables, dans une configuration spatiale qui rappelle curieusement leurs prédécesseurs de la première phase de construction du château. L'étude globale de l'évolution des espaces résidentiels de la fin du Moyen Âge au château de Talmont donne ainsi à voir l'image d'un paysage bâti habité en permanente mutation. Ce court texte ne présente qu'un premier bilan des recherches ; la publication prochaine des recherches archéologiques et historiques menées sur le site de Talmont depuis 2003 permettra un exposé complet des conclusions sur les différents aspects du site.

²⁷ BLANCHARD J., *Philippe de Commines*, Paris, Fayard, 2006, p. 120.

²⁸ BETHUS et PROUTEAU 2014, p. 236.

BIBLIOGRAPHIE

BETHUS 2016

BETHUS T., *Le bâtiment nord du château de Talmont Saint-Hilaire, Rapport de fouille triennale*, SRA Pays de la Loire, 2016.

BETHUS, PROUTEAU 2014

BETHUS T., PROUTEAU N., « Les mutations du castrum de Talmont (Vendée) : naissance et transformations d'une forteresse bas-poitevine (X^e-XIII^e siècles) », dans L. BOURGEOIS et C. REMY (dir.), *Demeurer, défendre et paraître: orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, actes du colloque de Chauvigny, 14-16 juin 2012, 2014.

BLANCHARD 2006

BLANCHARD J., *Philippe de Commynes*, Paris, Fayard, 2006.

BOUROCHER 2009

BOUROCHER S., « L'apport des sources écrites à la compréhension des logis dans les châteaux de la fin du Moyen Âge », *Revue archéologique du Centre de la France*, t. 48, 2009 [en ligne].

CAO CARMICHAËL DE BAGLIE 1999

CAO CARMICHAËL DE BAGLIE M., « Savary de Mauléon (ca 1180-1233), chevalier troubadour poitevin : traîtrise et société aristocratique », *Le Moyen Âge, Revue d'Histoire et de Philologie*, n° 2, 1999, t. CV, p. 269-305.

CONTAMINE 1999

CONTAMINE Ph., « Les aménagements de l'espace privé, XIV^e-XV^e siècle », dans G. DUBY, D. BARTHELEMY (dir.), *Histoire de la vie privée t. 2, de l'Europe féodale à la Renaissance*, Paris, Seuil, rééd. 1999.

CUSSONEAU 2009

CUSSONEAU C. et al., *Entre ville et campagne. Demeures du Roi René en Anjou*, Inventaire général du patrimoine culturel des Pays de la Loire, Nantes, 2009.

JOUSSAUME 1979

JOUSSAUME R., « Travaux de déblaiement au château de Talmont », *Annuaire de la Société d'émulation de la Vendée*, 1979, p. 335-353.

PROUTEAU 2016

PROUTEAU N., *Les ducs d'Aquitaine et Talmont aux XI^e-XII^e siècles : une forteresse et un territoire aux multiples enjeux*, étude documentaire, 2016, dactyl.

SALAMAGNE 2013

SALAMAGNE A., « La demeure seigneuriale en France vers 1350-1450 : le rôle de la chambre de retrait et du retrait », dans G. MEIRION-JONES (dir.), *La demeure seigneuriale dans l'espace Plantagenêt, salles, chambres et tours*, Rennes, PUR, 2013.

SIROT 2011

SIROT E., *Allumer le feu: cheminée et poêle dans la maison noble et au château du XII^e au XV^e siècle*, Paris, Picard, 2011.

VIAUT 2018

VIAUT Ch., *Du lieu de pouvoir à l'espace vécu. Le château de Talmont du XIII^e au XV^e siècle*, thèse pour le diplôme d'archiviste-paléographe soutenue en 2018, École nationale des Chartes, 3 vol., dactyl.